

BEZANNES

Dentifree veut mâcher le prix des soins

Un centre de soins dentaires « low cost » a ouvert à Bezannes, le 16 mai. Prix agressif et matériel sophistiqué. Une concurrence saine, selon l'Ordre national des dentistes.

Les locaux du nouveau centre de soins dentaires Dentifree, dans le parc d'affaires à Bezannes, sentent encore le neuf. Le lino est immaculé. « Peu de patients sont venus depuis l'ouverture, reconnaît Pierre*, dentiste et coordinateur du centre. Mais nous ne recevons que deux jours par semaines pour l'instant. Le temps de s'installer. » Le praticien reste confiant : depuis l'ouverture du premier Dentifree fin 2013, à Lille, dix autres ont essayé partout en France.

Les prix sont transparents, affichés sur le site internet, pour un panel de soins allant du simple détartrage à de la chirurgie implantaire : 60 € pour un scanner (effectué sur place), 500 € pour une couronne en céramique. « Nous proposons des tarifs abordables. Cela permet à une certaine tranche de la population de s'offrir ces prestations », affirme Pierre, qui exerça pendant vingt ans dans le libéral. Quatre patients sur dix renonceraient aux soins à cause des tarifs, selon une étude menée en octobre par Santéclair, une entreprise d'aide à l'accès aux soins.

Une organisation millimétrée

Et Dentifree assure ne pas brader la qualité. « Il y a un contrôle très strict par l'Ordre national des chirurgiens-dentistes (ONCD). Et notre équipement est très complet. Il y a deux salles de soins, et voici le scanner maxillo-facial, commente le dentiste et coordinateur du centre en poussant les portes. Je n'avais jamais eu un tel matériel avant. Cela permet de tout faire sur place, de la radio à la chirurgie. »

Le secret des prix agressifs se trouve dans une organisation



Le centre Dentifree dispose de deux salles de soin. Christian Lantanois

millimétrée. « Toutes les fonctions administratives sont centralisées au siège, à Versailles, indique Éric Goettmann, chargé d'information pour Dentifree. Pour les

équipements coûteux comme le scanner, nos commandes groupées pour les onze centres nous permettent d'avoir des rabais. » Idem pour les implants et prothèses,

commandés en gros auprès de deux fournisseurs, allemand et français.

« Au niveau des prothèses, c'est tarif libre, alors certains se font

« Ils respectent les contrats de santé »

Comme dans la plupart des grandes enseignes du commerce, les commandes de matériel « en très grosse quantité » permettent aux cliniques de soins dentaires « low-cost » d'obtenir des prix avantageux, explique le docteur Alain Mollet, représentant le Conseil de l'Ordre des dentistes de la Marne. La majorité des prestations proposées concernent des prothèses et des opérations de confort, dont les tarifs ne sont pas soumis à un contrôle strict. Pour les autres soins. « Les tarifs de base, établis par les CPAM, n'ont pas augmenté depuis trente ans », reprend-il, ce qui fait que « la majorité des praticiens [qui] sont conven-

tionnés pour respecter ces tarifs » sont obligés de facturer à perte. « Ils équilibrent leurs comptes » en fixant donc des tarifs plus élevés sur les prestations non remboursées.

Quant à la qualité des soins et à la sécurité des patients, le docteur Mollet affirme que « le Conseil de l'Ordre s'assure toujours que les praticiens salariés [dans ces nouvelles cliniques] respectent les contrats de santé édictés ». Même si le fonctionnement de ces établissements « low-cost » repose sur des cadences de traitement rapides, ce sont avant tout des docteurs diplômés, qui doivent « se conformer aux règles de déontologie de la profession ».

Condamné en 2014 pour « publicité prohibée »

La publicité est un sujet sensible pour l'Ordre national des chirurgiens-dentistes (ONCD). Le réseau Dentifree a été reconnu coupable en octobre 2014, par le Conseil départemental de l'Ordre du Nord, de s'être rendu fautif d'actes de publicité via son site internet. Il y faisait la promotion de ses matériels et de ses tarifs, pour inciter les patients à se faire soigner dans son premier centre dentaire, basé à proximité de Lille.

« Les informations disponibles sur notre site internet étaient considérées comme déloyales, confirme Éric Goettmann. Elles ont été retirées. »

plaisir », lâche Ingrid, l'assistante dentaire. Elle a auparavant exercé pendant 14 ans dans le cabinet du docteur Jean-Hugues Créatin, près de la gare. « Il proposait des tarifs assez bas, semblables à ceux proposés ici. C'est loin d'être le cas pour les autres de la ville... » Son embauche dans le centre n'a pas été bien reçue par toutes ses connaissances du milieu. « Il y a une sorte de défiance, confirme Éric Goettmann. Des praticiens voient ça comme une forme de concurrence déloyale. Mais suite à la première ouverture à Lille, aucun dentiste n'a mis la clef sous la porte. »

DAVID GAUTHIER
avec ELSA FRICOTEAUX

► (*) Les deux praticiens ne souhaitent pas divulguer leur nom de famille, pour éviter tout problème avec l'ONCD, qui pourrait apparenter cette citation dans un média comme de la publicité.